



FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Détachant de moisissure
Numéro(s) de produit: 76373
Utilisation du produit: nettoyant de surface dure pour bateaux

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:
CRC Industries, Inc.
885 Louis Drive
Warminster, PA 18974
www.crcindustries.com
1-215-674-4300(Généralités)
800- 521-3168 (Technique)
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:
CRC Canada Co.
2-1246 Lorimar Drive
Mississauga, Ontario L5S 1R2
www.crc-canada.ca
1-905-670-2291

Au Mexique:
CRC Industries Mexico
Av. Benito Juárez 4055 G
Colonia Orquídea
San Luís Potosí, SLP CP 78394
www.crc-mexico.com
52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

AVERTISSEMENT: Irritant oculaire et cutané Nocif si avalé ou respiré.

Selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, ce produit est dangereux.

Apparence et odeur: Liquide opaque blanc cassé visqueux, odeur de chlore

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Irritant oculaire modéré. L'exposition à la vapeur ou à la brume peut causer la rougeur, le larmoiement et l'irritation. L'exposition directe du liquide aux yeux peut causer des brûlures chimiques.

PEAU: Irritant cutané de léger à modéré. L'exposition directe au liquide peut causer de la rougeur et de l'irritation. Les rapports cliniques suggèrent un faible potentiel de sensibilisation de la peau après une exposition exagérée à l'hypochlorite de sodium si une lésion cutanée se produit pendant l'exposition.

INHALATION: L'exposition à la vapeur ou à la brume peut irriter le nez, la gorge et les poumons.

INGESTION: Nocif si avalé. Peut causer la nausée et le vomissement.

EFFETS CHRONIQUES: Inconnu

ORGANES VISÉS: Inconnu

État physique aggravé par exposition: troubles cardiaques ou des problèmes respiratoires chroniques comme l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique ou une maladie pulmonaire obstructive

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Eau	7732-18-5	80 - 95
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	1 - 5
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 - 5
Carbonate de sodium	497-19-8	1 - 5

Section 4: Premiers Soins

- Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion: NE PAS provoquer de vomissements. Donner du lait, des blancs d'œufs, une solution gélatine, ou si aucun de ceux-ci sont disponibles, donner de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
- Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Selon la norme OSHA, ce produit n'est pas inflammable.

Point d'éclair:	Aucune	Limite d'explosion supérieure:	Aucune
Température d'autoallumage:	Aucune	Limite d'explosion inférieure:	Aucune

Données pour incendie et explosion:

- Moyen d'extinction approprié: Comme recommandé pour une attaque concentrique.
- Produits de combustion: Des gaz ou des émanations irritants et toxiques peuvent être émises pendant un feu.
- Risques d'explosion: Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
- Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Les émanations du matériel chauffé sont hautement corrosives pour les tissus. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles:	Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.
Précautions pour l'environnement:	Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.
Méthodes de confinement et de nettoyage:	Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de manipulation:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Exercer de bonnes habitudes d'hygiène personnelle. Laver les mains avant de manger ou de boire. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.
Procédures d'entreposage:	Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Ne pas entreposer à proximité de matériaux acides. Conserver hors de la portée des enfants.
Niveau d'entreposage d'aérosol:	ND

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Eau	NE	NE	NE	NE	NE		
Hypochlorite de sodium	NE	NE	NE	NE	NE		
Hydroxyde de sodium	2	NE	NE	2 (c)	NE		mg/m ³
Carbonate de sodium	NE	NE	NE	NE	NE		
N.E. Non établi		(c) – ceiling (plafond)	(s) – skin (peau)		(v) – vacated (libre)		

Contrôles et protection:

Contrôles techniques:	L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.
Protection respiratoire:	Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en caoutchouc ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: liquide visqueux
Couleur: Blanc cassé
Odeur: Chlore
Seuil d'odeur: ND
Gravité particulière: 1.090
Point d'ébullition initial: 212°F
Point de congélation: ND
Pression de vapeur: ND
Densité de vapeur: ND (air = 1)
Taux d'évaporation: lent
Solubilité: Entièrement soluble dans l'eau
Coefficient de distribution eau/huile: ND
pH: 11 - 12
Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 g/L: 0 lb/gal: 0

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Rayons du soleil et l'air

Matériaux incompatibles: Acides, métaux non ferreux incluant aluminium, zinc et magnésium, amines, ammoniac, sels, méthanol, cellulose

Produits à décomposition dangereuse: Peut libérer du gaz d'hydrogène

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Eau	> 90 mL/kg	Aucunes données	Aucunes données
Hypochlorite de sodium	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Hydroxyde de sodium	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Carbonate de sodium	4 090 mg/kg	Aucunes données	2 300 mg/m ³ /2H

Toxicité chronique:

Composant	OSHA Carcinogène	IARC Carcinogène	NTP Carcinogène	Irritant	Sensibilisateur
Eau	Non	Non	Non	Non	Non
Hypochlorite de sodium	Non	Non	Non	E (grave) / S (moyen) / R (moyen)	Oui
Hydroxyde de sodium	Non	Non	Non	E (sévère) / S (sévère) / R (sévère)	Inconnu
Carbonate de sodium	Non	Non	Non	E (grave) / S (grave)	Oui

E – œil	S – peau	R - Respiratoire
---------	----------	------------------

Toxicité reproductive: Aucune information disponible
 Tératogénicité: Aucune information disponible
 Mutagénicité: Aucune information disponible
 Effets synergétiques: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible
 Persistance / Dégradabilité: Biodégradable.
 Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible
 Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Ce produit, tel qu'emballé, est un déchet dangereux RCRA à l'égard de la réactivité portant le code de déchet D002. La dilution doit faire l'objet d'essais pour le classement des déchets. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
 Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air): Non emballé pour l'expédition par voie aérienne

IMO/IMDG (eau): Liquides corrosifs, n.s.a. (contient de l'hypochlorite de sodium et de l'hydroxyde de sodium), 8, UN1760, PG III, quantité limitée

Réserves spéciales: Aucune

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Hypochlorite de sodium (100 lb)
Hydroxyde de sodium (1 000 lb)

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Non
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques:	Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372: Aucune
--	---

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Règlements d'états É.-U.:Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65):

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction: Aucune

Règlements COV sur les biens de consommation: Dans les États soumis à une réglementation COV sur les produits de consommation, ce produit est conforme comme nettoyant à usages multiples.

Droit fédéral à connaître:

New Jersey:	1310-73-2
Pennsylvanie:	1310-73-2
Massachusetts:	1310-73-2
Rhode Island:	1310-73-2

Réglementation canadienne:Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: D2B, E

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

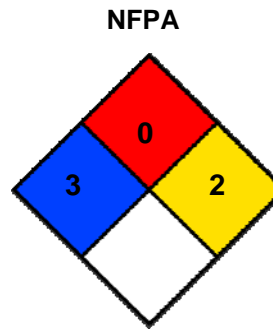
Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)	
Santé:	3
Inflammabilité:	0
Réactivité:	2
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick
 N° CRC: 76373
 Date de révision: 09/04/2012

Modifications depuis la dernière révision: date de révision

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Registre CAS
 CFR: Code des règlements fédéraux
 DOT: Département des transports
 LIS: Liste intérieure des substances
 g/L: Grammes par litre
 HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux
 IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer
 IATA: Association du transport aérien international
 OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
 OMI: Organisation maritime internationale
 lb/gal: Livres par gallon
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale

ND Non applicable
 N.R. Non défini
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health
 NFPA: National Fire Protection Association
 NTP: Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos
 EPP: Équipement de protection personnelle:
 ppm: Parties par million
 RoHS: Restriction des substances dangereuses
 STEL: Limite d'exposition de courte durée
 TCC: Méthode Tagliabue en vase clos
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail